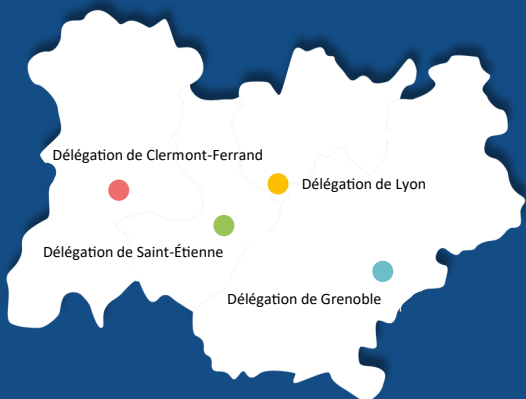


Contacter la délégation en charge de votre département



Administratrice :
Mme Mathilde ROUSSEAUX

Responsable médical Régional :
Dr Hélène DENIZOT-BOURDEL

Responsable administratif et financier :
En attente

Juriste :
Mme Johanna ROUSSET

Documentation :
Mme Candide COUTURES

Délégation de Clermont-Ferrand

Bât Place Henri Dunat—58 rue Montalembert
63000 CLERMONT FERRAND

Tél : 04 73 75 44 16—**Mail :** ccoutures@chu-clermontferrand.fr

Responsable : Dr Hélène DENIZOT-BOURDEL

Secrétaire : Candide COUTURES

Infirmier en pratique avancée : Julien MARTINEZ

Délégation de Grenoble

33, rue Normandie Niémen—CS 40147
38431 ECHIROLLES Cedex

Tél : 04 56 58 89 40—**Mail :** contact@criavs-ra.org

Responsable : Dr Philippe VITINI

Secrétaire : Eva MASSIANI

Infirmiers : Michel HAVREDAKIS, Séverine LLOVERIA

Délégation de Lyon

CH Le Vinatier—Bât 338A—BP30039
69678 BRON Cedex

Tél : 04 37 91 53 09—**Mail :** criavs@ch-le-vinatier.fr

Responsable : Dr Sabine MOUCHET

Secrétaire : Laure VIVIER

Infirmiers : Nordine ABDERRAHMANE,
Brigitte PARIAT

Délégation de Saint-Etienne

CHU Bellevue—Bât 5bis
42055 SAINT-ETIENNE Cedex 2

Tél : 04 77 12 79 32—**Mail :** tristan.gabriel-segard@chu-st-etienne.fr

Responsable : Dr Tristan GABRIEL-SEGARD

Secrétaire : En attente

Infirmière : Charlotte DENIS

• ARA
criavs.

centre ressource
pour les intervenants
auprès des auteurs
de violences sexuelles



Un espace de ressource, d'expertise et de partage pour faciliter l'action et les coopérations entre intervenants interdisciplinaires auprès des auteurs de violences sexuelles.

www.criavs-ara.org

La dimension épidémiologique des violences sexuelles, en termes de conséquences à courte, moyenne, longue et très longue échéance (effet transgénérationnel), en fait un véritable phénomène de Santé Publique.

Tous les âges de la vie sont concernés, aucune spécificité (sexe, handicap, femmes enceintes), aucun espace public (lieu public, travail, institution de soins) ou privé (famille, couple) ne protège de possibles agressions sexuelles.

Face à un tel phénomène, les pouvoirs publics ont voulu organiser, promouvoir et soutenir les soins aux auteurs de violences sexuelles (masculins, féminins, mineurs, majeurs), en s'appuyant notamment sur la première recherche française conduite par le Dr Balier, A.Ciavaldini et M.Khayat entre 1993 et 1995 depuis Varcès (Isère).

Depuis, de nombreux travaux ont mis en évidence que lorsqu'un sujet auteur de violences sexuelles est régulièrement pris en charge par des équipes spécialisées avec une coopération interdisciplinaire (notamment entre les sphères de la santé, de la justice et de l'accompagnement social), il peut connaître un apaisement interne, et un risque de récurrence plus faible. La prévention en est ainsi accrue.

C'est dans cet esprit que le Ministère de la Santé a créé les Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIA VS) en 2006, dans le prolongement de la loi du 17 juin 1998 instaurant le suivi socio-judiciaire avec injonction de soins pour les auteurs de

Les missions

Mineurs auteurs de violences sexuelles :



Cette mission spécifique se décline de façon transversale dans les six missions ci-dessous et s'adresse aux professionnels intervenant auprès des mineurs auteurs de violences sexuelles.

Animation du maillage régional Santé-Justice-Social :



Initier et animer des rencontres pluridisciplinaires, départementales, des professionnels du sanitaire, de la justice, de l'accompagnement social et de l'insertion.

Développer un réseau de soin de proximité.

Documentation :



Recenser les connaissances actuelles, les avancées de la recherche, l'évolution des pratiques cliniques et thérapeutiques et les mettre à disposition sur : theseas.reseaudoc.org.

Consultation, prêt de documents et accompagnement à la recherche.

Envoi d'un bulletin de veille documentaire.

Espace expert :



Fournir un appui pour penser les difficultés inhérentes à la pratique clinique auprès des auteurs de violences sexuelles
Réflexion autour des prises en charge.

Evaluation des situations difficiles et des stratégies de soins.

Formation :



Initiale auprès des instituts de formation, des universités afin de sensibiliser les futurs professionnels.

Continue auprès des professionnels.

Prévention :



Développer les liens auprès des associations et des professionnels de « première ligne » en contact avec les enfants, les adolescents et les familles pour penser et articuler la prévention des violences sexuelles.

Créer des temps forts et proposer des rencontres locales.

Recherche :



Encourager, favoriser et initier le développement de recherches et de réflexion sur l'amélioration des traitements et des accompagnements des auteurs de violences sexuelles.